

Foyer d'hébergement la Possonnière

Livret d'accueil du résident

kypseli PARTAGER TRAVAILLER VIVRE

bienvenue

Sommaire

1 Présentation de Kypseli

2 Organigramme

3 Localisation et Accès

4 Journée type

5 Trajets ESAT

6 Week-end et activités

7 Les accompagnements proposés

8 Procédure d'admission

9 Frais d'hébergement en établissement

10 Vos droits

1. Présentation de Kypseli

Kypseli, dont l'ancienne dénomination était AAPAI (Association Angevine de Parents et d'amis d'adultes en situation de handicap), est une Association loi 1901 à but non lucratif. Elle est issue elle-même de l'AAPEI, Association de Parents d'Enfants Inadaptés, qui a été créée en 1962 pour gérer d'abord des établissements d'enfants (en particulier l'IMP de la Chalouère à Angers), puis des établissements d'adolescents (IMPRO) puis des établissements d'Adultes (ESAT, Centre d'Activités de Jour, Foyers d'hébergement...).

Face au développement du secteur "adultes", il est opportun, de fonder une association indépendante, l'AAPAI qui a vu le jour en 1986 et devient Kypseli en 2019. Depuis janvier 2023, Kypseli a fusionné avec l'AAHMA, (Association d'Aide aux Handicapés Mentaux Adultes)

Comme toute association, elle est composée de membres (parents et amis d'adultes en situation de handicap) réunis en Assemblée Générale et elle est gérée par un Conseil d'Administration qui nomme un Bureau dont est issu le Président.

KYPSELI, C'EST:



2. Organigramme

Association Kypseli

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Dominique Richard
Vice - président	Bernard Briodeau
Trésorier	Jean-Marie Laucoin
Secrétaire	Bernard Baranger
Membres	Jean-Jacques Bouttereux Marie-Pia Humeau Mariyannick Le Säec

DIRECTION GÉNÉRALE
Grégoire Dupont

PÔLE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE
Hervé Remy

PÔLE BIEN VIVRE
Christophe Blais

ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENTS

FH de Chemillé
Directeur adjoint :
Stéphane LHOMMEDE

FH et SAVS Renforcé de St Barthélemy-d'Anjou
Cheffe de service :
Céline RODAYER

SAVS
Cheffe de service :
Coralie KINDT

Foyer de vie & SAESAT
Adjointe de direction :
Céline CADOT

Hébergement du Foyer de vie
Cheffe de service :
Emmanuelle HERTER

FH et UPHV de La Possonnière
Cheffe de service :
Céline RODAYER



Zoom sur le foyer de
→ La Possonnière
→ Page suivante

2.1 L'équipe du foyer de La Possonnière

Directeur



Christophe Blais

Directeur Adjoint



Stéphane Lhommede

Cheffe de Service



Céline Rodayer

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Mylène VINCENT



Coordinatrice

Corinne FLORENCEAU



éducatrice

Benjamin ALBERTIER



éducateur

Célia SASSIER



éducatrice

Olivier THOMAS



éducateur

Charlotte REVEILLERE



éducatrice

Didier VERGNAUD



éducateur

SURVEILLANTS DE NUIT

Steve CHEVALIER



Surveillant de nuit

Denise MARTINIER



Surveillante de nuit

Léïla MASSE



Surveillante de nuit

3. Localisation et Accès

18 rue de la Mairie 49170 La Possonnière

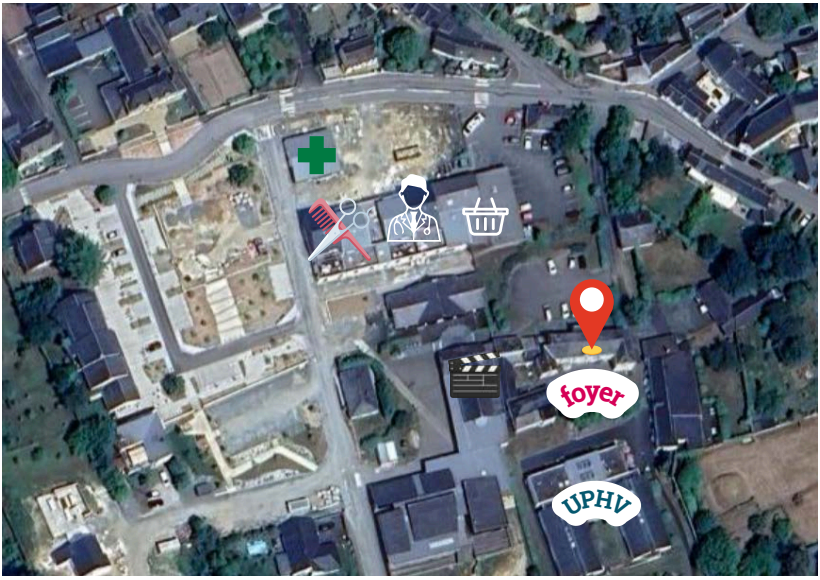

1.2 Commerces et services à proximité

- Supérette SITIS à 2 min à pieds
  - Pôle santé et pharmacie à 2 min à pieds
    - Gare SNCF à 10 minutes à pieds

4. Journée type

Voici une journée type au sein du foyer :

LE MATIN

6h **8h** Lever et petit-déjeuner

A partir de 7H
Départ à l'ESAT

16h30
Fin de l'ESAT

LE SOIR

17h00 - 17h45
Retour au foyer

En fin de journée
Activités ou détente

Selon les besoins
Entretien du linge et du logement

19h00 - 20h30
Repas

Avant & après le repas
Participation aux tâches du foyer

5.1 Trajet ESAT Angers

Si vous êtes à l'ESAT à Angers et alentours

Vous prenez le train jusqu'à la gare d'Angers
Puis le bus et/ou le tram vers l'ESAT

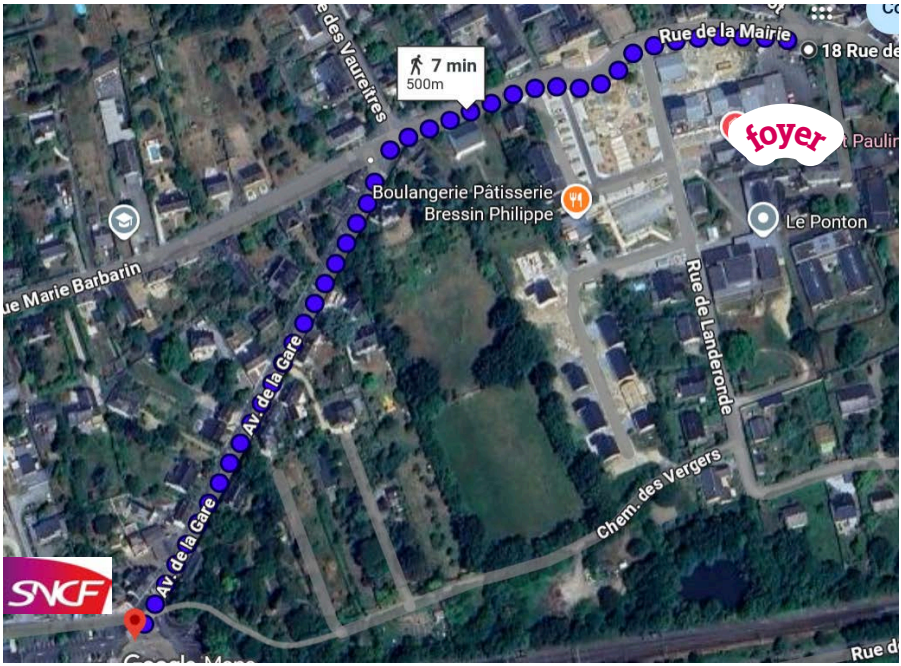

5.2 Trajet ESAT La Pommeraye

Si vous êtes à l'ESAT de la Pommeraye

Le matin et le soir vous prenez les transports



6.Week-end et Activités

Les résidents peuvent se rendre en famille ou rester au foyer.

La fin de semaine est rythmée entre des temps de détente, d'activités et de sorties.

LES ACTIVITÉS AU FOYER

- Activités manuelles
- Jeux de société
- Atelier cuisine





LES SORTIES

- Bowling
- Visites culturelles
- Concerts
- Marche





Le foyer d'hébergement est fermé 3 semaines l'été et 1 semaine à Noël. Durant ce temps, les adultes ont le choix de partir en famille et/ou en organisme de vacances.

7. Les accompagnements proposés



Un accompagnement personalisé

Chaque résident bénéficie d'un accompagnement **adapté à ses attentes et à ses besoins.**
Votre projet d'accompagnement est co-construit avec l'équipe éducative et réactualisé régulièrement après votre arrivée.

Les domaines d'accompagnement



Santé



Citoyenneté



Inclusion sociale



Vie quotidienne



Administratif et budgétaire



Un travail en partenariat

L'accompagnement peut se faire en lien avec :

La famille



Un proche



Partenaires



Mandataires judiciaires



Assurance (Obligatoire)

Chaque résident doit souscrire à une assurance responsabilité civile afin de couvrir les éventuels dommages causés accidentellement à autrui.

8. Procédure d'admission

1. L'admission au sein du foyer d'hébergement est possible pour les personnes disposant d'une notification MDA et ayant intégré un ESAT (ou en projet d'intégration).

↓

Liste d'attente

↓

2. L'admission est prononcée par le directeur des établissements de Kypseli.

↓



3. Dans le mois de votre arrivée, vous signez votre contrat de séjour.

↓

4. Réalisation de votre projet d'accompagnement dans les 6 mois qui suit votre entrée.

9. Frais d'hébergement en établissement



Habiter au foyer représente un coût .

Qui paie ?



Vous

(la personne accueillie)

Vous participez financièrement selon vos ressources.



Le département

Peut contribuer aux frais grace à l'aide sociale.

Comment ça fonctionne ?



Vous

\+



Le département



Paiement du foyer



Foyer



Important

Vous gardez toujours de l'argent pour vous

Cet argent sert à : Vêtements Loisirs

Que comprennent les frais d'hébergement ?



Le logement



Les repas



L'électricité & l'eau



L'entretien des espaces communs



L'accompagnement par les professionnels



La mise à disposition du matériel

10. Vos droits

Conseil de vie sociale



C'est quoi ?

C'est une réunion où les représentants résidents, familles et salariés peuvent donner leur avis et faire des propositions sur toute question en lien avec le fonctionnement de l'établissement.

- Réunion 3 fois/an

Boîte aux lettres

Chaque résident dispose d'une boîte aux lettres personnelle.
Il peut donc recevoir son courrier au sein du foyer.



Droits à l'image

Le foyer peut vous prendre en photo pendant des activités.
Vos photos sont utilisées avec votre accord.



Boîte à plaintes et réclamations

Elle se trove dans l'espace collectif et est mise à disposition des personnes accueillies ou de leur proche afin de signaler un dysfonctionnement et/ou un mécontentement.



kypseli PARTAGER TRAVAILLER VIVRE

Kypseli
28 rue de la Gibaudière
49124 Saint Barthélemy d'Anjou
02 41 43 54 22
contact@kypseli.co